

	PM-27-188-XA	Envoyé en préfecture le 06/06/2025 Reçu en préfecture le 06/06/2025 Publié le ID : 027-200066405-20250526-CC_ST_100_2025-DE
	DOSSIER SRO Armoire de rue de la commune de Routot (PM01)	

ACCORD DE PRINCIPE D'IMPLANTATION

Je soussigné,..... *Marie-Jean JOUYERE*
 Agissant en qualité de : *Maire de Routot*
 Adresse :

Autorise la société Axione, mandataire du groupement d'entreprises agissant pour le compte du Syndicat SMOENN,
 Adresse : 3 bis rue de Verdun – 27000 EVREUX CEDEX

à effectuer :
 Toutes démarches administratives, pour l'installation d'une armoire de rue SRO (Sous Répartiteur Optique) dont les dimensions sont les suivantes, et pour laquelle il est accordé l'implantation :

- o Hauteur : 1,60 m socle 0,20m compris
 - o Largeur : 1,60 m
 - o Profondeur : 0,35 m
- Posée sur une dalle préfabriquée (1600x380X.) sur le terrain situé :

Référence domaine public (ou cadastrale) :

Situation	PM N°	RAL	Commentaire
2 rue du collège, 27350 Routot	FTTH27-ROT-PM01 PM-27-188-XA	☐ 1015 (Beige) ☒ 6009 (Vert)	

Syndicat SMOENN et nous-mêmes, nous rapprocherons afin d'étudier les conditions permettant d'aboutir à une mise à disposition de cet emplacement, qui seront alors formalisées par une convention ou permission de voirie signée des deux parties.

27350 ROUTOT
 27350 ROUTOT

Plan de Masse :



Photo montage :



Le SRO de **ROT_PM01** adductant la commune sera positionné, dans la configuration schématisée ci-dessus, à l'adresse : 2 rue du collège, 27350 Routot

Fait à Routot, le 16 / 09 / 2021

Signature
Le Maire,
Marie-Jean DOUYERE

